



C'est plus simple :
en tiers payant, la copie électronique
de la facture peut être désormais
transmise au patient

.....
Nos partenaires:
.....
● TrustX
.....
● mesvaccins.ch
.....

.....
● NewIndex SA
.....
● AD Swiss Net AG
.....
● InkassoMed
.....

.....
● Tiers Payant
**L'envoi de la copie
électronique de
la facture au patient**
.....

● **Le réseau de la Caisse des Médecins**

En tant que coopérative, la Caisse des Médecins ouvre des portes qui restent closes dans d'autres structures comme les entreprises commerciales par exemple. Compte tenu de sa position, toutefois, la Caisse des Médecins se doit de contribuer au développement positif de la santé en général, et dans le milieu des praticiens en exercice libéral en particulier.

C'est la raison pour laquelle la Caisse des Médecins soutient des organisations au service des médecins ou d'autres professionnels de santé en cabinet, que ce soit avec des transferts de savoir-faire, des participations, des contributions financières, ou encore des coopérations. La Caisse des Médecins attache beaucoup d'importance à l'assurance qualité et

à une transmission sécurisée des données médicales. Elle soutient aussi la commercialisation de nouveaux produits et services innovants. Tous les projets encouragés par la Caisse des Médecins répondent à des exigences élevées, dans la mesure où ils doivent non seulement fournir aux sociétaires une plus-value mesurable, mais aussi être innovants et économiques.



● **Une gestion de cabinet économique grâce au pool de données national**

TrustX: des informations d'un grand intérêt pour le corps médical

Chaque année, TrustX traite 20 millions de factures médicales et 200 millions de postes de prestations pour le pool national de données du corps médical dans le secteur ambulatoire – dans l'intérêt des médecins et des organisations de médecins.

Depuis 2004, TrustX exploite et développe pour le compte du corps médical, tout en étant représenté par NewIndex, le pool de données national, et génère sur cette base de multiples évaluations, informations et aides destinées aux médecins et à leurs organisations. Dès le début, TrustX et le corps médical suisse ont bénéficié ici d'un large soutien de la Caisse des Médecins.

Un socle de données unique en son genre

Actuellement, environ 10'000 cabinets médicaux sont affiliés à un TrustCenter ou au service central de collecte de données de NewIndex, et communiquent leurs données de facturation au pool de données national. Celui-ci englobe aujourd'hui plus de 210 millions de factures et 2,2 milliards de postes de prestations, tous tarifs médicaux confondus. Avec une couverture correspondant à deux tiers environ des spécialités les plus fréquentes, il fournit un socle de données statistiquement significatif et indispensable pour répondre aux interrogations les plus variées du corps médical.

La qualité, une résultante de toutes les propriétés des données et processus

Avant de délivrer des évaluations qualitativement fiables, les données subissent chez TrustX tout un ensemble de traitements, comme par exemple la vérification, l'enrichissement et, si nécessaire, la correction des données de facturation. Ce processus exige un contrôle permanent des changements (avec les tarifs TARMEC et de laboratoire par exemple), l'actualisation des répertoires de médicaments, la gestion des données de base dans le système TrustX, et si nécessaire la révision ou l'extension de leur mise en forme initiale.

Les données, un socle pour les négociations

Avec NAKO et OBELISC, TrustX met régulièrement à la disposition de l'organisation NewIndex les données et évaluations consolidées les plus récentes. Depuis le lancement en 2004, les données NAKO jouent un rôle central pour les négociations tarifaires des sociétés de médecine cantonales et de la FMH. Les

trustx >

données d'OBELISC sont indispensables pour répondre aux questionnements relatifs à l'économie de la santé.

D'une grande utilité pour le corps médical

Avec le « miroir du cabinet » et les PS Reports, les médecins en pratique privée retirent un profit immédiat de leur adhésion au pool de données national. En effet, non seulement ces informations sont d'une grande pertinence pour la comparaison des prestations propres avec celles de confrères, mais elles sont aussi essentielles, en association avec le savoir-faire du centre de confiance, pour lutter contre les procédures AEA.

Une saisie simplifiée des données MARS

En adhérant à un centre de confiance ou au service central de collecte des données, et en acceptant de communiquer leurs données à OBELISC, les cabinets médicaux profitent désormais d'une saisie simplifiée des données dans le cadre du projet MARS.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter le centre de confiance de votre région.



● Les avantages du carnet de vaccination électronique



Le carnet de vaccination électronique

mesvaccins.ch offre une solution électronique intelligente pour tous ceux qui ont affaire aux patients et à la vaccination. Ce précieux module du dossier électronique du patient est aujourd'hui directement intégré aux logiciels MediWin CB et Variante I de la Caisse des Médecins.

La Fondation mesvaccins a pour objet de gérer le dossier de vaccination électronique (mesvaccins.ch) pour un large public. Le carnet de vaccination électronique suisse ne présente que des avantages, tant pour les patients que pour le cabinet. Les patients ont la possibilité d'ouvrir gratuitement un compte et de numériser leur carnet de vaccination avec le service DATAVAC. L'équipe d'experts de DATAVAC contrôle et valide les données, et le patient reçoit un carnet de vaccination électronique.

Simple et sûr, pour le cabinet comme pour le patient

Le patient désigne lui-même les professionnels de santé qui pourront accéder à son dossier. Un cabinet médical ayant obtenu cette autorisation pourra consulter à tout moment les données



de vaccination. Les rappels nécessaires et les vaccinations non réalisées s'affichent automatiquement. Les vaccins effectués sont enregistrés en un clin d'œil. Quand sonne l'heure d'une vaccination, un SMS ou un e-mail est envoyé au patient.

Intégration du module dans MediWin CB et Variante I

La Caisse des Médecins a inclus le carnet de vaccination électronique dans son logiciel

MediWin CB, ainsi que dans Variante I basé sur le Web. Les cabinets individuels et de groupe, qui travaillent avec les logiciels de la Caisse des Médecins, peuvent ainsi accéder directement au carnet de vaccination électronique. Pour les structures utilisant d'autres logiciels, mesvaccinations.ch met à la disposition des éditeurs l'interface standard pour l'intégration.



NewIndex SA a 15 ans : la success story de la collecte de données propres aux médecins

Avec l'introduction du TARMED, la nécessité d'une collecte de données propres aux médecins n'a pas tardé à se manifester. Plusieurs représentants visionnaires du corps médical ont donc fondé en 2000 la société NewIndex SA, qui est toujours détenue, aujourd'hui encore, par les sociétés de médecine cantonales, la FMH et la Caisse des Médecins Société coopérative comme partenaire de gestion. Dès le début, les services de la Caisse des Médecins ont fourni un socle pour le recueil de données propres aux médecins.



Lorsque le remplacement des « tarifs de bazar » par le TARMED s'est profilé à l'horizon, vers la fin du siècle dernier, plusieurs représentants visionnaires de la Caisse des Médecins ont identifié l'urgente nécessité de créer une collecte de données propres aux médecins.

Une œuvre de pionnier sur un terrain difficile

Les premières années ont été associées à un vaste travail de pionnier sur un terrain difficile. L'un des premiers objectifs dans ce contexte concernait la parité des données avec le concordat des caisses d'assurance-maladie de l'époque, dans l'optique des futures négociations de la valeur du point. Les médecins affiliés devaient avoir parallèlement la possibilité de refléter leurs propres pratiques de facturation par rapport à celles de leurs confrères, et d'argumenter avec leurs propres chiffres dans le cadre d'éventuelles procédures de demandes de remboursement.

Tout cela a conduit à la création de la société NewIndex SA, qui a été enregistrée au registre de commerce le 26 mai 2000 avec son siège à BadenDättwil. Aujourd'hui encore, la société

est toujours détenue par les sociétés de médecine cantonales (majoritairement), la FMH et la Caisse des Médecins en tant que partenaire de gestion, comme ce fut le cas dès les premières années.

Des jalons pour une collecte nationale des données

Une fois la phase de constitution achevée, les jalons opérationnels pour la collecte nationale des données ont été posés dès 2001, sous la houlette de NewIndex et des sociétés de médecine cantonales. Pour garantir une fiabilité maximale et une proximité optimale avec le client, le conseil d'administration de NewIndex décida de mettre en place des TrustCenters décentralisés, qui seraient mandatés par les sociétés de médecine cantonales. Aujourd'hui encore, ces centres de confiance sont les premiers interlocuteurs des cabinets médicaux pour toutes les questions liées à la collecte de données.

A l'initiative de la Caisse des Médecins et du conseil d'administration de NewIndex de l'époque, une équipe d'une quarantaine de membres issus de sept sociétés différentes développa sous la direction de TMA (TrustX Management AG) un système logiciel baptisé TrustX, destiné à tous les centres de confiance et à la consolidation nationale (NAKO). Le système TrustX est toujours, aujourd'hui encore, la clé de voûte technique de la consolidation nationale. Précisons ici que la mise en œuvre du projet de collecte de données propres aux médecins aurait certainement été impossible sans le travail accompli en amont par la Caisse des Médecins.

Extension et consolidation

Pour NewIndex, les années suivantes ont été marquées par le développement des services, parallèlement à la consolidation de l'existant. En 2006, le siège a été transféré à Winterthur pour mieux exploiter les effets de synergie avec l'exploitant des systèmes TrustX, la société TrustX Management AG (TMA). Entre-temps, environ 10'000 cabinets ont choisi de mettre leurs données à la disposition de la consolidation nationale. Plus de 210 millions de factures sont disponibles.

Parallèlement à la parité des données lors des négociations tarifaires, apparut aussi la nécessité d'un leadership thématique dans le contexte de la planification des soins et de la future organisation du système de santé. Le lancement du projet OBELISC (Objective Evaluation and Leadership In Scientific Health Data Collection) en 2012 marque à ce titre une étape

importante dans l'histoire de NewIndex. Avec cette nouvelle base de données, NewIndex a posé des fondements pour l'élaboration de toutes les évaluations et études pertinentes pour le corps médical suisse dans les années à venir.

La société TrustX Management AG, dont le savoir-faire n'est plus à démontrer, a été une fois de plus un précieux partenaire pour la concrétisation. A ce jour, plus de 4'500 médecins ont accepté de communiquer leurs données dans le cadre d'OBELISC.

Coup d'œil dans la boule de cristal : quel avenir pour la collecte des données ?

Selon une tendance actuelle favorable à la médecine factuelle, le secteur de la santé s'appuiera lui aussi, de plus en plus, sur des décisions étayées par des faits. La pression politique pour le contrôle de la qualité et des dépenses, qui est d'ores et déjà très perceptible, se renforcera encore, sans aucun doute. La Confédération semble soucieuse de piloter l'avenir du secteur de la santé en Suisse en privilégiant plus largement les décisions fondées sur des données, comme en témoigne par exemple le projet MARS, initié par l'Office fédéral de la statistique (OFS), pour l'introduction de statistiques globales sur les soins de santé ambulatoires.

Le maintien de l'amplitude et le développement de la collecte nationale de données figurent toujours parmi les objectifs prioritaires de NewIndex. A une époque où les partenaires remettent aussi en cause la qualité des données utilisées lors des négociations, il est essentiel de développer et d'optimiser encore la représentativité des données propres aux médecins, toutes spécialités et structures de cabinet confondues.

NewIndex aura donc encore de l'ouvrage dans les temps à venir. La collecte de données propres aux médecins sera toujours l'épine dorsale de la représentation des intérêts du corps médical. Nous serons ravis de relever ces défis en collaboration avec de solides partenaires comme la société TrustX Management AG, les centres de confiance et la Caisse des Médecins.

Dr Stephan Waser

Data and Project Manager, NewIndex SA

Dr Philip Moline

General Manager, NewIndex SA

● Des échanges d'informations plus simples pour une collaboration plus aisée



eMedioplan facilite la collaboration

Le dossier électronique du patient (DEP) doit être introduit prochainement. C'est ce qui a incité AD Swiss, la Caisse des Médecins, HIN et HCI Solutions à travailler à l'élaboration d'une interface entre le logiciel MediWin CB de la Caisse des Médecins, le logiciel eMedioplan d'HCI et la plateforme d'e-santé de la société AD Swiss. Les échanges d'informations sont possibles depuis l'automne 2016. Deux exploitations pilote sont prévues pour le printemps 2017.

Fondée en 2016, la société AD Swiss s'est fixée pour objectif de mettre à disposition une nouvelle plateforme pour les médecins, les soignants et les thérapeutes. A l'avenir, tous les professionnels de santé disposant d'une adresse HIN doivent pouvoir accéder à la plateforme d'AD Swiss. Alors que nous sommes encore en amont de l'introduction du dossier électronique du patient (DEP), il est déjà possible de déployer des applications concrètes via AD Swiss, comme eMedioplan par exemple.

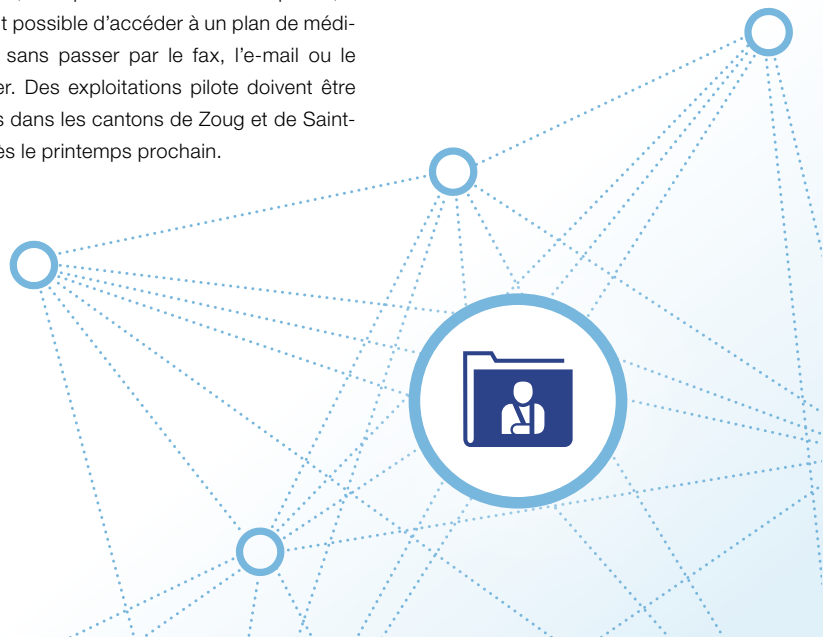
Le plan de médication électronique

eMedioplan est un plan de médication électronique accessible à tous les professionnels de santé concernés par le traitement d'un patient. La collaboration entre les différents intervenants est considérablement simplifiée. Avec la mise en réseau des médecins de famille, des spécialistes, des cabinets de groupe, des foyers, des organisations d'aide et de soins à domicile, des pharmacies et des hôpitaux, il devient possible d'accéder à un plan de médication sans passer par le fax, l'e-mail ou le courrier. Des exploitations pilote doivent être initiées dans les cantons de Zoug et de Saint-Gall dès le printemps prochain.

Utiliser eMedioplan

eMedioplan peut être utilisé de différentes façons. Après avoir obtenu le consentement préalable de votre patient, vous pouvez consulter via la plateforme centrale d'AD Swiss la prescription de médicaments actuelle, copier, imprimer ou modifier le plan de médication, et/ou l'enregistrer dans votre propre logiciel.

AD Swiss Net AG



● Recouvrement



La radiation des poursuites ne sera plus gratuite

Le Tribunal fédéral a décidé que la radiation d'une poursuite serait payante pour le créancier à compter du 1^{er} janvier 2017. A partir de maintenant, l'office des poursuites facturera donc des frais au créancier. Il convient de souligner ici qu'une radiation engendre toujours une situation qui ne correspond pas (plus) à la réalité. De ce fait, seules pouvaient être radiées jusqu'à présent les poursuites pour lesquelles le débiteur avait acquitté la totalité des créances et des frais. La collaboration avec un partenaire externe pour le recouvrement permet de confier à ce dernier le soin de déposer la demande de radiation.

www.inkassomed.ch/fr/
info@inkassomed.ch

● Une copie de la facture patient conforme aux dispositions légales: Un précieux gain de temps et d'argent

Tiers payant: la copie électronique de la facture est envoyée au patient

Jusqu'à présent, la plupart des praticiens remettaient au patient une copie (papier) de la facture si et seulement si ce dernier en faisait la demande. Désormais, il est possible de transmettre cette copie par voie électronique au patient. Les médecins en exercice libéral gagnent ainsi beaucoup de temps et d'argent, satisfont aussi leurs obligations légales en tant que prestataires, et instaurent la transparence pour leurs patients.

En tant que praticien de santé, vous êtes tenu au respect des prescriptions légales. Une fois de plus, la Caisse des Médecins a anticipé les exigences pour les praticiens en exercice libéral

et s'adresse aujourd'hui à ses membres avec un service adapté.

La Caisse des Médecins satisfait aux exigences du cadre juridique

Selon les termes de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) et de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal), avec le système du tiers payant, l'assuré doit recevoir une copie de la facture qui est adressée à l'assurance-maladie. Désormais, celle-ci pourra être transmise par voie électronique au patient. En raison du caractère confidentiel des informations figurant dans les factures médicales, il est essentiel d'observer strictement la réglementation sur la protection et la sécurité des données dans le

cadre de la transmission électronique. La Caisse des Médecins respecte ces dispositions avec son nouveau service et répond ainsi aux exigences du cadre juridique.

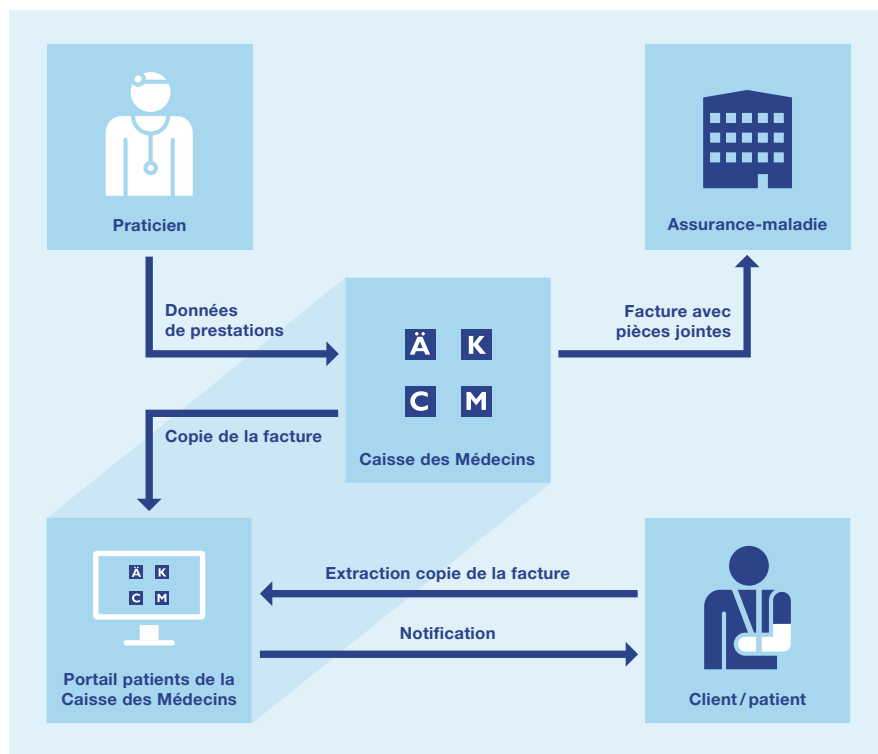
Intégration du tiers payant à MediWin CB et Variante I

La Caisse des Médecins offre ce nouveau service avec les logiciels MediWin CB et Variante I basé sur le Web. C'est vous qui décidez si ce service doit s'appliquer à l'ensemble du cabinet, à des comptes individuels, à différents patients, ou encore à des traitements individuels.

Une information simplifiée du patient

L'information du patient n'a jamais été aussi simple. Vous avez simplement besoin d'une adresse électronique valide et du numéro figurant sur la carte d'assuré du patient. Ce dernier reçoit un e-mail notifiant la mise à disposition d'une copie de sa facture au format pdf, accessible via un lien sécurisé. De plus, le numéro d'assuré est saisi automatiquement si vous utilisez le lecteur de carte pour l'enregistrement du patient, qui est mis gracieusement à disposition par la Caisse des Médecins.

Pour de plus amples informations sur ce service et sur bien d'autres, visitez le site www.caisse-des-medecins.ch



www.caisse-des-medecins.ch
Actualités du secteur de la santé,
avec de nombreuses informations utiles.

Impressum

Rédaction et éditeur: Caisse des Médecins

Concept/maquette: publìx.ch

Adresse: Caisse des Médecins, rédaction

« infoPoint », case postale, 8902 Urdorf,

téléphone 044 436 17 74,

marketing@caisse-des-medecins.ch,

www.caisse-des-medecins.ch

Copyright: Caisse des Médecins

société coopérative

Ä K ÄRZTEKASSE
C M CAISSE DES MÉDECINS
C M CASSA DEI MEDICI

Caisse des Médecins

Société coopérative · Romandie

Chemin du Curé-Descloups 1 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 46 30 · Fax. 022 869 45 07